

Sports / c1



Des huées malgré la victoire



Un Grand Prix de Valcourt sans Jacques Villeneuve

Chez nous - cahier B Bois-Francs

700 000 \$ en moins par an à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska



Saint-Georges-de-Windsor

Mémère Bécard accueille la visite

Lac-Mégantic

Malgré la pétition, la Régie de la santé reste inflexible

Pour joindre les deux bouts



Une chronique pour les petits budgets

Sylvie Charbonneau

À LIRE CHAQUE MARDI
• Aujourd'hui en page B3

Auto / c5



Chez Toyota, une nouvelle génération de 4Runner

Météo / A2

FROID
-13

6:52 17:10

12 fév 18 fév 26 fév 05 mar

Un p'tit 2 \$ qui fait bondir

L'imposition d'un droit d'entrée au parc du Mont-Orford dès avril soulève la colère

Gilles DALLAIRE

Magog

Une levée de boucliers se dessine dans la station touristique Magog-Orford devant la décision du ministère de l'Environnement et de la Faune de puiser, à compter du 1er avril, 2 \$ dans la poche du visiteur chaque fois qu'il entrera dans le parc provincial du Mont-Orford.

Que ce soit pour se promener dans les sentiers, à pied, sur sa bicyclette ou sur ses skis, selon la saison, camper, faire une randonnée en canot ou bien en pédalo, se baigner et même faire du ski alpin ou jouer au golf.

Pour n'être pas contraint de mettre la main dans poche à chaque visite, on devra se procurer un laissez-passer valable pour une période d'un an au prix de 10 \$ pour un adulte, de 5 \$ pour un enfant.

On n'échappera à cette obligation que si on traverse le parc en empruntant la route 141, si on se rend à la base de plein air Jouvence ou si on va au Centre d'arts Orford.

L'imposition appréhendée de ce droit soulève des critiques unanimes dont les plus véhémentes sont proférées par M. Fernand Magnan, président de la Compagnie de gestion Orford qui est propriétaire du club de golf Mont-Orford et de la station de ski Mont-Orford.

Un effet négatif

Selon M. Magnan, cette taxe déguisée va chasser un grand nombre de skieurs et de golfeurs.

«Rien que dans les poches des gens qui font du ski ou qui jouent au golf au mont Orford, elle va aller chercher 400 000 \$ par année. Il y a quantité de skieurs et de golfeurs qui ne voudront pas la payer et qui iront ailleurs. Au ministère de l'Environnement et de la Faune, il y a peut-être quelqu'un qui pense que la Compagnie de gestion Orford va diminuer de 2 \$ le prix d'une ronde de golf ou d'une journée de ski mais ce n'est pas possible: elle doit respecter ses obligations financières; de plus, elle n'a pas augmenté les tarifs depuis quatre ans justement pour éviter une baisse de l'achalandage de la station de ski et du terrain de golf. On inviterait de vive voix les skieurs et les golfeurs à aller ailleurs qu'au mont Orford qu'on ne le ferait pas plus directement et plus efficacement qu'en imposant ce droit», affirme-t-il.

M. Magnan ajoute ne pas avoir la foi qui transporte les montagnes dans l'assurance donnée par le ministère de l'Environnement et de la Faune à l'effet que l'argent perçu localement sera réinvesti localement et il voit mal comment cela pourrait être fait au parc du Mont-Orford. «La plus grande partie du territoire couvert par le parc a été louée pour une période de 99 ans à la Compagnie de gestion Orford, à la Corporation de la base de plein air Jouvence et aux Jeunesses musicales du Canada. Je ne pense pas que le ministère de l'Environnement et de la Faune investisse beaucoup dans un parc où, depuis plusieurs dizaines d'années, le gros des investissements a été fait par les locataires», explique-t-il. Il croit plutôt, sur la foi d'informations provenant de sources très fiables, soutient-il, que l'argent qui sera perçu aux guérites du parc du Mont-Orford et du parc du Mont-Sainte-Anne dont le territoire est loué en grande partie aussi à l'entreprise privée servira à l'île d'Anticosti, dans l'Outaouais et en

Gaspésie où l'ouverture de nouveaux parcs provinciaux est projetée.

«Une chose est sûre: je peux faire connaître mon opinion au ministère de l'Environnement et de la Faune jusqu'au 10 mars et je ne m'en priverai sûrement pas», ajoute-t-il. Il ne sera sûrement pas le seul.

«Des skieurs et golfeurs ne voudront pas payer et iront ailleurs...»



Fernand Magnan

Le député Robert Benoit propose de faire une exception

• Texte en A6

DU ROCK AU STADE!



Deux promoteurs, Jean-Pierre Beaudoin et Mario Chevalier, mijotent leurs plans afin d'offrir, en août prochain, un grand happening rock de cinq jours au stade Amédée-Roy. «Ce sera un très gros festival», assurent-ils.

Un festival... sur cinq jours

Mario GOUPIL

Sherbrooke

Après le blues, le rythme et l'humour, voilà que le rock s'appête à envahir Sherbrooke.

Un festival de musique rock d'une durée de cinq jours, mettant en vedette une quinzaine de chanteurs ou de groupes, se déroulera à Sherbrooke du 7 au 11 août prochain. À la différence des festivals Sherbrooke en blues, Sherbrooke pour rire et du Festival des rythmes du monde qui font vibrer le centre-ville à chaque été depuis quelques années, le festival de musique rock se déroulera au Stade Amédée-Roy, dans le quartier Est de Sherbrooke.

Des négociations vont déjà bon train avec quelques vedettes, comme Robert Charlebois et Paul Piché, que les organisateurs veulent à Sherbrooke pour la première édition du festival.

«Ce sera un très gros festival, bien organisé. Depuis septembre dernier que l'on

travaille là-dessus», confirme Mario Chevalier, l'un des deux promoteurs de l'événement. Ce dernier aurait préféré que la nouvelle ne s'ébruite pas aussi rapidement puisque certaines négociations restent à être complétées. Par contre, toutes les ententes avec la Ville de Sherbrooke en ce qui concerne la location du Stade Amédée-Roy et tout ce que la présentation d'un tel festival incombe, ont été conclues.

Pendant les cinq jours du festival, trois chanteurs ou groupes rock se succéderont de 18h à 23h sur la grande estrade qui sera aménagée sur le terrain de baseball du Stade Amédée-Roy. Il devrait en coûter entre 4 \$ et 5 \$ par personne, jeune ou adulte, pour assister à chacun des trois spectacles pendant la soirée. «Le gros show sera celui de fin de soirée, vers 21h», précise Mario Chevalier.

Même si des contrats ont déjà été signés avec des chanteurs ou des groupes en vue du festival, aucun nom n'a été dévoilé officiellement. «Il y aura des groupes francophones, anglophones, des groupes locaux ainsi que d'autres connus au niveau

international», assure Jean-Pierre Beaudoin, l'associé de Mario Chevalier dans ce projet. Il confirme toutefois que des négociations avec Robert Charlebois et Paul Piché ont déjà eu lieu.

Jean-Pierre Beaudoin sait de quoi il parle puisqu'il produit déjà à Sherbrooke des spectacles en association avec Donald K. Donald, l'important promoteur montréalais bien connu qui remplit le Forum fréquemment. Le tandem a notamment produit les derniers spectacles des groupes rock *Tripping Daisy* et *Tea Party* au Théâtre Granada. D'autres groupes ou artistes passent par le Café du Palais, dont M. Beaudoin est l'un des co-propriétaires.

Un point est clair, affirme Jean-Pierre Beaudoin. «Ce sera du bon rock, dit-il. Il n'est pas question de groupes dits *heavy metal*, un groupe Metallica qui casserait tout, par exemple. On ne veut pas de foire. Même que l'on souhaite que ce soit familial. Nous voulons garder le contrôle.»

Le stade Amédée-Roy: un endroit parfait (A5)

Un délateur du Dark Circle se plaint d'avoir été floué

À Sherbrooke, ils sont 6 à s'estimer privés de conditions de détention normales

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Des délateurs, incarcérés à Sherbrooke, se plaignent de leurs conditions de détention. Ils soutiennent que ces conditions sont inférieures à celles faites aux autres détenus et s'inscrivent en contradiction avec les termes du contrat conclu entre ces délateurs, le ministère de la Sécurité publique et la Couronne.

C'est un détenu qui s'identifiait comme étant le délateur Normand Brisebois qui a contacté La Tribune dans le but de dénoncer la situation. Ce délateur était membre du Dark Circle (des opposants aux Hell's Angels) qui a permis l'opération par laquelle une dizaine de Hells ont récemment admis leurs culpabilités à plusieurs crimes et reçu des peines d'emprisonnement.

Normand Brisebois, lui, a écopé d'une peine d'emprisonnement de dix ans après avoir été reconnu coupable d'une tentative de meurtre et de 73 autres accusations, à la mi-janvier.

«C'est invivable, ici... J'ai rendu service à la justice; j'ai permis à la société de sauver de l'argent. Je ne vois pas pourquoi j'aurais moins... D'autant plus que l'on ne respecte pas le contrat signé», a déclaré Brisebois.

Selon lui, six délateurs sont présentement incarcérés à Sherbrooke. Ces hommes sont isolés des autres pour des raisons de sécurité. Mais ils sont également privés des conditions de détention qui sont le lot des autres détenus de la prison de la rue Talbot.

«Je ne demande pas de bain tourbillon pour moi et les autres délateurs. Je demande juste qu'on respecte le contrat qui stipulait que j'aurais droit aux conditions de détention normales... Ainsi, par exemple, nous n'avons droit au gymnase que trois heures par semaine. Nous n'avons pas accès aux programmes d'études, ni aux programmes de travail», a dénoncé le détenu.

Il a poursuivi en déclarant que le ministère lui versait 140 \$ par mois. Avec cet argent, il peut s'acheter des cigarettes et des produits à la cantine.

«Or, on ne tient pas compte que je suis dans une prison provinciale. Si j'étais détenu dans une prison fédérale, je pourrais acheter sans payer les taxes. Ici, le paquet me coûte 3,50 \$... Je ne peux même pas m'acheter des livres.»

Selon lui, les délateurs emprisonnés à Sherbrooke ont fait l'objet de menaces de la part d'autres détenus. On les aurait menacés de les empoisonner ou d'y aller.

«Nous avons fait la grève de la faim. Nous avons cessé la grève quand un res-

pensible a menacé de faire lever tous les «codes». En vertu d'un de ces codes, l'un d'entre nous pouvait aller voir ses enfants. Si nous avions poursuivi notre action, c'est lui qui aurait été puni... Dans le secteur où on nous isole des autres, les toilettes n'ont même pas de banc. Il n'y a pas de barres pour accrocher les serviettes... D'après ce que je comprends, c'est que le ministère n'a pas l'argent pour offrir ces conditions de détention aux délateurs. Et pendant ce temps, avec Carcajou, on cherche à avoir davantage de délateurs.»

À la direction du centre de détention de la rue Talbot, on ne peut émettre aucune information ou réaction à ce sujet. Pour des raisons de sécurité, explique l'administrateur, Eric Houle.

Au ministère de la Sécurité publique, la conseillère en information auprès du sous-ministre, Linda Veillette, souligne que les délateurs savent à quoi s'attendre lorsqu'ils signent un contrat de délation. Le principal devoir du ministère est d'assurer la santé physique et mentale du détenu. Pour le reste, souligne-t-elle, un délateur qui est isolé des autres pour des raisons de sécurité personnelle, ne peut pas s'attendre à profiter des mêmes services que tous les autres, pour des raisons financières évidentes. On ne pourra pas, par exemple, lui payer un cours privé.



Deux Victoires pour Céline à Paris

Céline Dion a conclu hier une année triomphale à Paris en décrochant deux trophées Victoires - l'équivalent des Félix en France - dont l'un pour la meilleure chanson de l'année avec *Pour que tu m'aimes encore*. Le milieu du disque et du spectacle français lui a aussi accordé la Victoire de l'artiste-interprète francophone 1995. La chanteuse - qui enregistrera hier une émission de télé à Londres - a remercié le public français mais a voulu partager ses nouvelles récompenses avec son public du Québec. UN TEXTE EN C6.

Le procès de François Lebeau s'ouvre à Québec

Québec (PC)

Le procès de François Lebeau, accusé d'agression sexuelle sur un adolescent à la station de ski de Stoneham, s'est ouvert hier au palais de justice de Québec.

La procureure de la couronne, Me Anne Couture, a exposé devant le jury, composé de deux femmes et de dix hommes,

et le juge François Tremblay, un résumé de la preuve qu'elle entend déposer à l'égard des accusations qui pèsent sur Lebeau, un technicien en loisirs d'une école secondaire de Sherbrooke de 44 ans, alors que celui-ci était en position d'autorité ou de confiance vis-à-vis de l'adolescent.

Les gestes reprochés à l'accusé, représenté par Me Guy Bertrand, se seraient produits durant la nuit du 2 mars 1995, alors que le plaignant et l'accusé faisaient un voyage de ski à Stoneham.

L'étudiant avait connu son présumé agresseur à l'école secondaire Le Triplet, où ce dernier occupait la fonction de technicien en loisirs.

«Il (M. Lebeau) est devenu (pour l'adolescent) comme un confident, un frère, un père», a expliqué Me Couture aux membres du jury.

Arrivés au condo, le 1er mars, en fin de journée, l'accusé a payé trois heures de ski à son «invité» pendant qu'il préparait à souper. Au retour du jeune, tous

deux ont pris leur repas avant de s'installer devant la télé pour regarder un film.

Peu après minuit, a poursuivi Me Couture, tous deux se sont allongés par terre, l'un à côté de l'autre. A ce moment, l'accusé aurait pris à quelques reprises les mains de la présumée victime qui, mal à l'aise, est allée s'asseoir plus loin, sur un fauteuil.

François Lebeau se serait alors approché de lui et aurait posé des gestes à caractère sexuel (attouchements aux par-

ties génitales, fellation) à l'endroit de l'adolescent «alors que lui demeurait figé, paralysé, ne parlait pas», selon la procureure de la poursuite.

Une fois que l'accusé se soit endormi, l'ado a pris les clés du condo, le portefeuille et les clés de la voiture de M. Lebeau pour se diriger vers le bar du centre de ski. En pleurs, rappelle sa procureure, l'adolescent a demandé aux membres du personnel d'appeler la Sûreté du Québec qui devait procéder à l'arrestation de M. Lebeau.

Le Club social ferme ses portes

Gilles FISETTE

Sherbrooke

Le Club social de Sherbrooke est fermé, depuis dimanche. L'est-il de manière définitive ou pour seulement quelques jours ou quelques semaines?

Le président du club, Clément Fortier, ne peut donner de réponse. Pour l'instant, le club est fermé et, précise-t-il, il faudra attendre la prochaine rencontre du conseil d'administration et le résultat des démarches qui pourraient en découler, avant de s'avancer.

Le problème du club, explique M. Fortier, découle de la faillite du concessionnaire qui y assurait la permanence et l'hôtellerie.

De fait, au bureau régional du Séquestre officiel, un dossier a été ouvert au nom de ce service assuré par Jean Bernard, du Restaurant Fine Bouche. Il faut préciser que le dossier ne concerne aucunement ce restaurant. Il se limite au service d'hôtellerie du Club social, rue Prospect, à Sherbrooke.

Il s'agit d'un dossier de faillite où le bilan dépasse à peine les 2000 \$ puisque le passif s'élevait à environ 81 000 \$ et l'actif, à environ 79 000 \$.

Comme l'explique M. Fortier, la fin des opérations du concessionnaire, en fin de semaine, a forcé le club à fermer ses portes et à annuler toutes les réservations faites pour les prochains jours.

«Je cherche présentement à rejoindre tous les membres du conseil d'administration afin de pouvoir tenir une réunion, ce vendredi. Nous discuterons du problème. Nous continuerons notre réflexion déjà amorcée, à la lueur des nouveaux événements... Présentement, je n'ai pas d'indica-



Photo La Tribune, archives

La faillite du concessionnaire, qui assurait la permanence, combinée au départ de l'unique locataire ont forcé les dirigeants du Club social de Sherbrooke à fermer les portes de l'établissement dimanche.

tion qu'on va trouver facilement du financement», a expliqué M. Fortier.

Le Club social, un organisme privé visant à donner un lieu de regroupement aux gens d'affaires francophones de la région, existe depuis 1941. Le club possède un édifice depuis 1944. Le premier édifice a été détruit par le feu en 1952 et l'édifice actuel date de 1955.

Cette interruption des activités du Club social n'est pas sans rappeler la fermeture du club durant quatre mois, à l'été 1990. A l'époque, le club avait interrompu ses opéra-

tions pour des raisons financières. C'est à ce moment-là qu'on avait confié l'hôtellerie en sous-traitance.

Dernièrement, le club a perdu son unique locataire, la Maison régionale de l'industrie qui occupait une bonne partie du sous-sol. A la suite de ce départ, le club avait déclaré une baisse de son chiffre d'affaires. Pour faire face à l'avenir, le conseil d'administration en était venu à la suggestion de demander un effort supplémentaire à ses membres-clients, soit en haussant la cotisation, soit en haussant les frais de location.

Il n'est pas question d'acheter l'ex-usine Barmish pour la garder - le maire André Langevin

Christian ROY

Coaticook

Le maire de Coaticook, M. André Langevin, a profité de la séance régulière de son conseil de ville, hier soir, pour apporter quelques précisions sur le projet de sa municipalité d'acquiescer l'ancienne usine Barmish. Selon la nouvelle publiée dans *La Tribune* hier, la municipalité s'est montrée intéressée à acquiescer cette propriété. Le conseil de ville a d'ailleurs procédé à l'adoption d'un règlement décrétant une dépense n'excédant pas 700 000 \$ dans ce but.

Bien qu'il s'est dit heureux de voir sa ville au centre d'une nouvelle avec tant d'éclat, le premier magistrat a indiqué que la nouvelle publiée hier «défait la réalité».

«Par ce règlement, nous ne voulons pas dire que nous allons acheter cette bâtisse, aujourd'hui ou demain. Mais nous signifions que nous sommes prêts à nous asseoir avec les propriétaires de l'édifice afin de voir ce que nous pouvons faire dans le cadre de notre développement économique et de la création d'emplois.»

Dans la même veine, il a tenu à rassurer les citoyens qui lui ont fait part de leurs craintes face à cette possibilité. «Il n'est pas question, pour la Ville, d'acheter cette bâtisse et d'avoir par la suite à supporter les frais pour son entretien. Nous voyons uniquement cette possibilité d'achat uniquement dans une perspective de développement économique et de création d'emploi.»

Le maire Langevin tient donc à ce que ses concitoyens puissent voir cette possibilité d'acquisition dans un projet d'ensemble. «Nous voulons examiner ce qu'il peut se passer et voir ce que la ville ainsi que la Corporation de développement économique régionale de Coaticook pourrait faire dans ce projet. Ça fait plusieurs années que la Ville de Coaticook s'intéresse au développement économique et à la situation de l'emploi. Il est clair que lorsqu'on voit une bâtisse vide comme celle de la Barmish, le conseil de ville s'interroge. C'est dans ce sens que le dossier de l'ancienne usine Barmish fait partie de nos préoccupations...»

Votre immeuble abrite-t-il une cache d'explosifs ?

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

«Si vous êtes voisin, concierge ou propriétaire d'un immeuble à appartements, vous est-il déjà arrivé d'être payé comptant, un an à l'avance, pour la location d'un appartement, d'un espace de rangement au sous-sol ou seulement d'un espace intérieur de stationnement sans vous poser de questions et que l'endroit en question ne soit fréquenté qu'occasionnellement?»

Qu'un citoyen s'informe comme cela tout bonnement parce que ce manège l'intrigue... mais sans plus, il pourrait recevoir une réponse dans le genre: «Si la personne a de l'argent à gaspiller, ça la regarde!»

Mais si c'est le groupe Carcajou, mis sur pied pour mener une lutte effrénée aux clubs de motards criminalisés, qui pose la question, la signification prend une autre tournure.

Comme l'a expliqué, hier, l'agent Pierre Lemarbré, porte-parole du groupe Carcajou, ce message est lancé pour que les gens se questionnent sur des allées et venues, sur des individus qui peuvent être bien mis et qui paient d'avance en argent comptant des 8000 \$, 9000 \$ ou même 10 000 \$, des espaces de location et que l'on ne voit presque plus par la suite.

«L'appartement ou l'espace de rangement (locker) servira peut-être de cache d'armes ou pire encore, d'explosifs ou de stupéfiants. Quant à l'espace de stationnement intérieur qui a été loué, sans que la personne n'habite l'immeuble, sachez que le coffre-arrière de la voiture peut être bourré d'explosifs, mettant ainsi plusieurs vies en danger.»

Carcajou se défend bien d'être alarmiste quand il demande aux citoyens, s'ils sont «assis» sur une cache d'explosifs ou d'armes à feu sans le savoir.

Précieuse collaboration

Il a rappelé que depuis quatre mois, le groupe avait multiplié les saisies d'armes et d'explosifs

sur l'île de Montréal et dans la région métropolitaine et que ces saisies témoignent du précieux concours que la population apporte aux policiers enquêtant sur la criminalité organisée.

On n'a, pour se convaincre, qu'à énumérer quelques saisies, notamment la découverte d'armes et d'explosifs en plein quartier résidentiel, dans un appartement de la 25e Avenue, à Lachine puis rue Théodore, dans l'est de Montréal, dans un espace de rangement, dans un garage souterrain sur lequel reposaient des centaines de H.L.M.; que dire des 31 grenades trouvées dans une résidence de St-Benoît de Mirabel et tout récemment, des 50 bâtons de dynamite dont 12 étaient reliés à des détonateurs dans un casier du Centre Laval; puis il y a eu cette saisie de 26 bâtons d'explosif de 1 kilogramme chacun, découverts derrière un mur d'une résidence, rue Val-Martin, à Chomedey... et bien d'autres.

Carcajou n'y va pas par quatre chemins dans ses explications: «Plusieurs de ces caches appartiennent à des groupes de motards criminalisés ou d'autres groupes connexes qui paient des mois à l'avance, avec de l'argent obtenu des fruits de leurs activités criminelles. Ils paient certaines personnes qui, bien que n'étant pas criminalisées, sont attirées par l'argent, afin qu'elles soient les gardiens de leurs arsenaux clandestins.»

Tout en conservant à l'esprit les innocentes victimes des attentats aux explosifs survenus depuis le début de la guerre que se livrent les motards criminalisés, Carcajou réitère l'aide inestimable apportée par la population pour aider les policiers à récupérer les centaines de kilos d'explosifs traînant un peu partout à cause de nombreux vols survenus au Québec, l'an dernier.

Propriétaires, concierges, locataires, résidents qui ont connaissance de telle situation sont invités à composer le 1-800-659-4264 pour permettre à Carcajou de procéder aux vérifications et aux saisies nécessaires de ces explosifs ou de ces armes à feu pour la sécurité de tous.

loto-québec

banco

Tirage du 96-02-12

4	6	9	14	17
23	25	30	33	37
38	43	44	47	48
49	51	52	55	69

T V A, LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

MÉTÉO La Tribune

AUJOURD'HUI	CETTE NUIT	DEMAIN	JEUDI	VENDREDI	INDICE UV
-13 PRÉC. 30%	-23 PRÉC. 70%	-7 -20 PRÉC. 30%	-4 -16 PRÉC. 60%	-1 -12 PRÉC. 70%	1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 60 30 20 15

QUÉBEC

Chicoutimi	Var -16/-25	Québec	Var -14/-23
Gaspé	Sol -12/-18	Rimouski	Sol -14/-16
Îles-de-la-Mad.	Var -10/-14	St-Georges	Var -14/-23
La Grande	Var -17/-23	Sept-Îles	Sol -14/-20
Lac St-Jean	Var -16/-26	Trois-Rivières	Var -14/-22
Montréal	Var -12/-20	Val d'Or	Nei -14/-24

CANADA

Charlottetown	Nua -9/-18	Régina	Nua -7/-12
Edmonton	Nei 2/-8	St-John's	Ave 3/-2
Fredericton	Var -8/-19	Toronto	Var -7/-16
Halifax	Var -4/-15	Victoria	Sol 12/2
Ottawa	Var -12/-20	Winnipeg	Var -6/-13

LE MONDE

Athènes	Var 14/9	Mexico City	Nua 19/11
Beijing	Sol 15/0	Moscou	Nua -13/-17
Berlin	Nua -1/-5	Paris	Var 6/3
Hong Kong	Sol 24/17	Port-au-Prince	Ave 32/22
Lisbonne	Ave 15/11	Rome	Sol 15/5
London	Nua 6/3	Tokyo	Nua 14/6

USA

Boston	Sol -6/-12	New York	Var -4/-10
Bridgeport	Var -6/-11	Plattsburg	Sol -12/...
Burlington	Sol -12/...	Portland	Var -10/-18
Concord	Var -	Providence	Sol -6/-14
Detroit	Var 11/484	Washington	Sol 0/-7

DESTINATIONS SOLEIL

Acapulco	Var 30/21	Martinique	Sol 29/23
Cancun	Sol 29/23	Myrtle Beach	Sol -2/9
Caracas	Sol 31/24	Montego Bay	Sol 30/23
Fl Lauderdale	Sol 21/11	Orlando	Sol 16/6
Freeport	Sol 22/15	Puerto Plata	Var 30/22
Honolulu	Sol 28/21	Puerto Vallarta	Var 23/21
Key West	Sol 19/13	Tampa	Sol 15/6
La Havane	Sol 27/21	West Palm B	Sol 21/11

© 1995 Infomédia/Météo

EMPLOIS DU JOUR

Représentant/e-vendeur/euse
Code prof: 6221 # 2041443
Lieu: Estrie
Salaire: 6.45 \$/heure + commission, permanent, plein temps, 40 heures/semaine
Exigences: expérience dans la vente requis, connaissance domaine de la construction et PVC un atout, auto requise, habileté en communication, bilingue un atout
Fonctions: vente de produits divers en PVC (rampes, colonnes, etc.).

Boucher/ère
Code prof: 6251 # 2046211
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 7 \$/heure + selon expérience et compétences, permanent, de 10 à 30 heures/semaine
Exigences: quelques années d'études secondaires, minimum 1 an d'expérience, équipe de jour, équipe de soir, semaine et fin de semaine, parler français (requis), cours boucher + expérience 1 an, personne fiable et responsable.

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983. Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

LA QUOTIDIENNE 672-9405

INDEX

Arts et spectacles: C-6
Automobile: C-5
Bandes dessinées: D-2
Chez nous: B-1
Décès: D-5
Économie: B-3
Éditorial: A-4
Horoscope: D-2
Messier en liberté: D-2
Petites annonces: D-3
Sports: C-1
Vivre en santé: D-1

BEAU TEMPS, MAUVAIS TEMPS PLUS DE 100 000 LECTEURS PAR JOUR VOIENT CETTE ANNONCE

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE DÈS MAINTENANT 564-5450 LaTribune

LaTribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

TÉLÉPHONES
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466
ENVOI DE PUBLICATION: Enregistrement No 0529168

LIVRAISON
Camelots et camelots motorisés
Prix de vente suggéré incluant T.P.S. payée par le camelot: 3,71 \$
taxe de vente du Québec: 24 \$
Coût à l'abonné: 3,95 \$

ABONNEMENTS
Abonnement par le poste au Canada, sauf endroits desservis par camelot et camelots motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	255,00 \$	17,85 \$	17,74 \$	290,59 \$
6 mois	140,00 \$	9,80 \$	9,74 \$	159,54 \$
3 mois	80,00 \$	5,60 \$	5,56 \$	91,16 \$
1 mois	50,00 \$	3,50 \$	3,48 \$	56,98 \$

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:

Temps	Prix	TPS	TVO	Total
1 an	310,00 \$	21,70 \$	21,56 \$	353,26 \$
6 mois	185,00 \$	12,95 \$	12,87 \$	210,82 \$
3 mois	110,00 \$	7,70 \$	7,65 \$	125,35 \$
1 mois	55,00 \$	3,85 \$	3,83 \$	62,68 \$

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS 1 an 700,00 \$, 6 mois 410,00 \$, 3 mois 265,00 \$, 1 mois 130,00 \$

"La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

MARIO Goupil



Saint Valentin a-t-il été amoureux?

Comment diable la fête d'un saint, en l'occurrence saint Valentin, peut-elle aussi être la fête des amoureux?

Un saint homme peut difficilement être amoureux. Du moins, je ne connais point d'homme qui ait été canonisé par l'Eglise après avoir aimé follement une femme. Les saints de l'histoire, en tout cas ceux sur qui j'ai lu dans mon livre de catéchisme à la petite école, étaient tous des gens d'église. Des religieux qui ont été ou martyrisés - scalpés bien souvent - par des sauvages, ou béatifiés pour la sainte vie qu'ils ont menée sur la terre. Mais de saints amoureux, ça n'existe pas.

Même les dictionnaires y perdent leur latin quand vient le temps de nous en faire connaître un peu plus long sur ce mystérieux Valentin. De saint Valentin, le Petit Robert 2 dit: (mort à Rome, 270 ?). Prêtre de Rome, il mourut martyr - Fête le 14 février. Pour des raisons obscures, cette fête est confondue, depuis le XVI^e siècle au moins, avec la fête des amoureux.

Voilà. C'est une preuve que saint Valentin n'a pas rapport. Il n'était ni amoureux, ni séducteur, ni *crûseur*, ni tombeur de ces dames. La fête des amoureux, ce n'est donc pas la Saint-Valentin. Mais la fête des amoureux, c'est tout de même demain. Saints hommes, ne l'oubliez point.

PARLANT DE LA SAINT-VALENTIN...

Si vous avez l'intention de faire comme l'an passé, ou encore l'année précédente, et d'acheter des roses à votre blonde ou à votre copain pour la Saint-Valentin, demain, préparez-vous à faire le saut.

Des fleuristes du quartier Est qui, il n'y a pas si longtemps, affichaient un prix de 9,99 \$ pour une douzaine de roses rouges, ont haussé leur prix à 24,99 \$ dans un cas et à 26,99 \$ dans l'autre, pour la Saint-Valentin. Même qu'une commerçante de la rue King Ouest vend 62 \$ «une douzaine de belles roses rouges scellées».

Votre prix habituel madame? — Cinquante dollars. Mais là c'est plus cher parce que c'est la Saint-Valentin.

Un confrère m'a raconté avoir payé 13 \$ pour deux roses rouges chez un fleuriste de la rue Galt Ouest, samedi.

«Je suis allé au Carrefour de l'Estrie par la suite et j'ai vu qu'on y vendait une rose en chocolat belge pour 1,75 \$. Avoir su... Au moins, on aurait eu le plaisir de les manger, ma blonde et moi. C'a plus d'allure que des les planter dans un pot au beau milieu du salon jusqu'à ce qu'elles sèchent!», devait-il ajouter.

Je dois vous dire que mon collègue n'a jamais eu la réputation d'être un grand romantique. Mais peut-être l'aviez-vous deviné...

DE LA BOUFFE GRATUITE

N'y voyez surtout pas de rapport avec la Saint-Valentin. Mais ce soir, si vous voulez bouffer gratuitement vous et votre blonde, ou votre *chum* et vous, il suffit de vous rendre à l'ouverture du nouveau restaurant Subway, à l'ombre du Carrefour de l'Estrie, voisin de la boutique Bouclair.

Si je me fie à la publicité, afin de souligner l'ouverture de ce nouveau Subway, on offrira gratuitement un sous-marin de six pouces et une liqueur à toutes les personnes qui s'y présenteront entre 17h et 20h.

Il risque d'y avoir du monde. Beaucoup de monde. Les temps sont économiquement difficiles pour bien des gens et il ne reste qu'à souhaiter que cette générosité permettra de remplir le plus de ventres creux possibles, même si ce n'est pas la clientèle visée par l'exercice.

WOODSTOCK, PQ

Il y aura donc un festival de musique rock à Sherbrooke cet été. On parle de la venue possible de Robert Charlebois et de Paul Piché, deux de mes favoris. J'y serai, c'est certain.

En m'entretenant avec les promoteurs Mario Chevalier et Jean-Pierre Beaudoin, j'ai risqué la question suivante: aura-t-on droit à un autre Woodstock?

«Cela dépend de l'image que tu as de Woodstock, m'a répondu Jean-Pierre Beaudoin. Oui, comme à Woodstock, il y aura trois ou quatre groupes par soir, oui, il va y avoir de la bonne musique rock comme à Woodstock, et oui, il va y avoir beaucoup de monde.»

Mais là s'arrêtent les rapprochements avec Woodstock.

Les deux promoteurs souhaitent évidemment faire un coup d'argent avec ce festival, mais ils veulent aussi que l'événement se répète d'année en année. Alors, l'image que donnera le premier festival sera drôlement importante.

MM. Chevalier et Beaudoin sont tellement bien intentionnés, qu'ils feront parvenir des passes VIP pour le festival aux résidents des maisons des deux rues voisines du Stade Amédée-Roy, Pare et Pelletier. Certes une bonne façon d'être moins détestés de ses nouveaux voisins...

Le «lac-à-l'épaule» 96 des élus municipaux devrait amorcer de profonds changements

Tout l'appareil passé au peigne fin

Denis DUFRESNE Sherbrooke

Allégement des structures municipales, réduction des dépenses, révision de la mission des organismes paramunicipaux et même du nombre de conseillers municipaux: le «lac-à-l'épaule» 1996 des élus sherbrookoïses, le week-end prochain à Knowlton, permettra une analyse en profondeur de l'ensemble de l'appareil municipal et devrait entraîner de profonds changements pour les années à venir.

«On va d'abord regarder nos grands champs d'action, on a déjà la mise en place du processus de «réingénierie» et

des projets à étudier pour l'année qui vient, on doit réduire nos dépenses de deux millions \$ en 1996, sans diminuer les services à la population», indique le maire Jean Perrault, à quelques jours de cet exercice annuel.

Si les élus sont déjà au fait de l'ambitieux projet de réorganisation municipale en cours, et dont l'objectif est de réduire les dépenses de la Ville de 10 millions \$ d'ici 2000, ceux-ci profiteront de leur week-end à huis clos pour dégager une vue d'ensemble du dossier et identifier des priorités.

Parmi les dossiers à l'ordre du jour figurent le projet de fusion administrative des services de police et de protection contre les incendies en vue de créer une

nouvelle direction de la sécurité publique.

D'autre part, les élus devraient aussi se pencher sur l'avenir des organismes paramunicipaux, dont la Corporation de gestion CHARMES, visée par des allégations de gestion douteuse des fonds publics, et la Société de développement des corridors verts, avec en tête l'objectif d'éviter le dédoublement de services.

Les structures politiques sont également visées: ainsi le nombre de comités municipaux, où siègent les élus, et même le nombre de conseillers municipaux - actuellement de 12 - seront questionnés lors du «lac-à-l'épaule».

Quand à la privatisation de services municipaux, comme le centre de ski du

mont Bellevue, le vice-président du comité exécutif de la Ville, Bernard Tanguy, indique qu'il n'en sera pas véritablement question puisque les élus «doivent s'en tenir aux grandes orientations».

Le plan de «réingénierie» de la Ville de Sherbrooke, adopté en septembre dernier, vise une réduction des dépenses d'opérations de 10 millions \$, pour éviter des hausses de taxes aux contribuables, de même qu'un remodelage en profondeur des 13 services municipaux.

Un Comité directeur de réingénierie est sur pied depuis novembre dernier afin de revoir l'organisation municipale de fond en comble et bénéficie d'un budget annuel de 220 000 \$.



Téléphoto par Claude Poulin

M. Pierre Morrissette, âgé de 51 ans, a eu droit à un cortège funèbre un peu particulier pour être mené du salon funéraire Steve Elkas, rue Conseil, à Sherbrooke, jusqu'à l'église Saint-Stanislas d'Ascot Corner. Comme M. Morrissette avait toujours œuvré dans l'industrie du camionnage, ses amis ont pensé se servir d'un «géant» de la route pour lui rendre un dernier hommage.

Un corbillard géant pour son dernier «périple»

Les amis d'un camionneur lui rendent un hommage particulier

Sherbrooke (PSJ)

«Ses amis ont eu cette idée car mon père a passé presque toute sa vie dans le monde du camionnage.»

Marie-Claude Morrissette, âgée de 23 ans, a exprimé en ces termes la raison pour laquelle M. Pierre Morrissette,

agé de 51 ans, a eu droit à un cortège funèbre un peu particulier pour être mené à son dernier repos.

Quand le temps fut venu de quitter le salon funéraire Steve Elkas, rue Conseil, à Sherbrooke, pour se rendre à l'église Saint-Stanislas d'Ascot Corner, on a déposé la dépouille mortelle dans la boîte réfrigérée d'un semi-remorque.

Ce catafalque sur roues géant devait être accompagné par d'autres masto-

dontes de la route, semi-remorque ou encore camion à dix roues.

Deux amis de M. Morrissette, MM. Bob Lodge et Sylvain Béliveau, ont planifié ce dernier adieu.

Le disparu a travaillé pour ainsi dire toute sa vie dans le monde du camionnage, ayant lui-même effectué le transport de fruits et légumes durant une bonne quinzaine d'années, entre la Floride et le Québec. Il possédait encore un

camion à bois qui roulait particulièrement dans la région de La Tuque et un camion à dix roues.

Un cancer foudroyant a emporté M. Morrissette. Il a appris le 1er janvier dernier qu'il souffrait d'un cancer du pancréas. Après quelques semaines d'hospitalisation, il a pu jouir d'un séjour de deux semaines à la maison avant de passer la dernière semaine de sa vie à l'hôpital.

Commentaire sévère du vice-président démissionnaire du PC-Sherbrooke

«La seule alternative qui s'offrait à Jean Charest, c'était de se taire»

Michel MORIN Sherbrooke

«La seule alternative qui s'offrait à Jean Charest, c'était de se taire. Il a peut-être voulu s'attirer la faveur de l'électorat de l'ouest du Canada et d'une partie des électeurs québécois en voulant s'associer au Reform party. Mais je crois qu'il a perdu un peu des deux.»

Vice-président démissionnaire de l'Association de Sherbrooke du Parti progressiste-conservateur, Bertrand Morin jure que sa démission n'a pourtant rien à voir avec le faux-pas de Jean Charest.

«Ma lettre de démission est arrivée sur le bureau du président (Alain Paquin) le mercredi soir. Et j'apprends que Jean Charest venait de faire une approche avec le Reform party pour déloger le Bloc québécois comme parti de l'Opposition officielle, de commenter Bertrand Morin. C'est certain que des journalistes ont fait des liens entre ma démission et cette affaire-là. Mais les deux événements ne sont pas du tout liés.»

Professeur au Collège de Sher-

brooke, Bertrand Morin est impliqué dans l'entourage de Jean Charest depuis 1988. Il a aussi œuvré au sein du Parti libéral du Québec, notamment aux dernières élections provinciales, aux côtés du candidat Gilles Lapointe, défait par la péquiste Marie Malavoy.

De la dernière démarche de Jean Charest pour tenter de conclure une entente parlementaire avec Preston Manning, Bertrand Morin juge que «sa stratégie était très faible.»

Dans l'entourage

Même s'il a quitté la vice-présidence de l'Association de Sherbrooke du PC, Bertrand Morin assure qu'il restera tout de même dans l'entourage de Jean Charest, «un candidat loquable.»

«S'il a besoin d'aide, je suis prêt à lui en donner. Je vais rester dans l'entourage mais pas sur la même base que dans le passé. Je me suis acheté une résidence à Bolton-Sud et je n'ai plus autant de disponibilité. Surtout, ajoute-t-il, que les fédéralistes n'ont pas bougé beaucoup lors du dernier référendum.»

C'est surtout cette inertie des fé-

déralistes qui laisse un goût amer au récipiendaire du prix McDonald-Cartier pour son implication politique et bénévole.

«Même Jean Charest. Au dernier référendum, il aurait pu passer mieux son message. J'ai trouvé qu'il cherchait un petit trop la caméra dans le reste du pays. Avec le résultat qu'il a perdu le référendum dans son propre comté, dit encore Bertrand Morin. Et là, ma crainte c'est que le Québec obtienne sa souveraineté par l'absurde, surtout avec un gars comme Stéphane Dion aux affaires intergouvernementales. Rien qu'à y voir la face, on a envie de le frapper.»

Le dg de CHARMES ne réagira qu'une fois la vérification complétée

Sherbrooke

Le directeur général de la Corporation de gestion CHARMES, Paul Champagne, visé par des allégations de gestion douteuse de fonds publics, ne fera aucun commentaire avant le dépôt de la vérification comptable confiée par la Ville de Sherbrooke au groupe Mallette Maheu, attendu dans un mois.

Malgré plusieurs tentatives, hier, il a été impossible de parler au principal intéressé, qui a émis un communiqué en fin d'après-midi.

«En tant que directeur de CHARMES, j'abonde dans le sens de mon président (Serge Cardin) pour que l'on procède rapidement à une vérification indépendante pour dissiper tout doute sur les allégations portées contre CHARMES», indique M. Champagne.

«Je suis convaincu que ces allégations demeureront non fondées et que la qualité de la gestion à CHARMES sera bien jugée. Je réitère au conseil d'administration de CHARMES toute ma collaboration pour poursuivre notre objectif d'améliorer la qualité de notre environnement pour le rendre accessible aux citoyens de Sherbrooke», poursuit-il, ajoutant que «d'ici la divulgation des résultats de la vérification indépendante, aucun autre commentaire se ne sera émis par le directeur général de CHARMES.»

Joint hier, le président de CHARMES, Serge Cardin, a estimé que «dans les circonstances, je pense que c'est la bonne façon de faire.»

Il s'est lui aussi refusé à tout commentaire sur les allégations portées contre le directeur général de CHARMES.

Selon les révélations de l'ex-secrétaire comptable de l'organisme, ce dernier aurait utilisé des fonds de la corporation à des fins personnelles. Il a aussi tenu sa réception de mariage, l'été dernier, dans la Maison de l'eau, une propriété municipale.



Paul Champagne

Un émule de Kasparov essuie une première défaite en cour

Sherbrooke

Pendant que le champion du monde Garry Kasparov fourbisait sa stratégie pour son prochain match contre le super ordinateur Deep Blue, Richard Gaudette se débattait pour recouvrer sa liberté provisoire en attendant de répondre de vol d'un jeu d'échecs et de liberté illégale.

Le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a toutefois laissé le prévenu de 38 ans derrière les barreaux pendant la durée des procédures contre lui.

Le détective Daniel Labranche avait rapporté que deux préposés d'une librairie à Magog ont vu à travers une vitre sans tain l'accusé s'approprier un jeu d'échecs se trouvant

dans une armoire le 29 décembre.

Le numéro de plaque d'une voiture dans laquelle il se serait enfui a été relevé par un autre témoin.

M. Labranche a appris que les pièces du jeu d'échecs avaient été jetées par la portière.

Le procureur André Campagna a demandé au tribunal de ne pas écarter les belles chansons de l'accusé qui revient à la cour périodiquement depuis 10 ans et a encouru le 5 janvier une peine de 90 jours discontinus pour cinq infractions et trois vols.

Il a souligné que Gaudette avait aussi manqué sa détention le week-end du 20 janvier.

L'inculpé a expliqué qu'il avait entrepris une thérapie pour son problème de drogue et de médicaments et est résolu à ne plus avoir de difficultés avec la loi.

ERRATUM

Dans la publicité parue hier on aurait dû voir la photo suivante dans l'annonce.

VAN ASTRO ALLONGÉE CS 1996

- Chauffage arrière - moteur V-6
- Automatique - air climatisé
- 8 passagers - radio AM-FM cassette - différentiel autobloquant



19 995\$ ou 294\$*/mois

Plus transport PRÉPARATION INCLUSE



4339, BOUL. BOURQUE ROCK FOREST 823-4343

Éditorial

Crise d'identité pour l'UPA

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est à la recherche de son identité. L'organisme, créé pour défendre les droits des agriculteurs, n'arrive plus à susciter l'intérêt chez ses membres. Les agriculteurs délaissent les réunions convoquées par leur syndicat de base.



Pierre-Yvon Bégin

Les résultats d'un sondage publié par La Tribune, révèlent que sept agriculteurs sur dix boudent les rencontres de l'association en Estrie. Au cours de la dernière année, 70 % des 91 répondants au sondage, n'ont assisté à aucune réunion de leur syndicat. Pour expliquer ce choix, la moitié des absents diront que leurs occupations personnelles sont déjà trop exigeantes.

Le président de l'UPA en Estrie, Jacques Dion, reconnaît que la situation est critique, sans toutefois parler de crise. Des 3800 producteurs agricoles en Estrie, 1800 exercent leur activité à temps partiel. Jacques Dion a raison d'affirmer qu'il est difficile d'intéresser et de motiver ces producteurs, pour qui l'agriculture ne constitue qu'une partie de leurs occupations.

Depuis quelques années, plusieurs dossiers ont secoué le monde de l'agriculture: accord du Gatt, libre-échange, politique du nid de corbeau. Même si les syndicats agricoles n'ont pas obtenu tout ce qu'ils désiraient, un certain modus vivendi semble s'être établi. Sans faire fortune, les producteurs agricoles sont dans l'ensemble satisfaits de leur sort et ne sentent pas de menaces sérieuses peser sur leur tête, du moins pas à court terme.

La constitution de grandes fermes à la suite d'acquisitions, ne serait pas étrangère au phénomène, estime un autre dirigeant de l'UPA interrogé par La Tribune. En réalité, la création de véritables entreprises n'est pas responsable de cette baisse d'intérêt. La cause profonde est autre.

Vérification faite auprès de producteurs dynamiques et progressifs, c'est-à-dire ceux pour qui l'agriculture constitue une véritable industrie, la concentration des fermes aux mains d'un nombre toujours plus restreint d'individus n'est pas terminée, bien au contraire.

La ferme familiale cède le pas, laissant une plus grande place à l'entreprise moderne, solidement impliquée dans un secteur de l'industrie fort compétitif. Selon les consultations menées, il apparaît que les producteurs agricoles dynamiques, sont justement ceux qui participent encore activement aux activités de leur association.

L'UPA demeure une association profitable pour les membres qui s'intéressent à leur champ d'activités. Au cours des vingt dernières années, l'agriculture au Québec s'est transformée, tout comme la société d'ailleurs. Le nombre de fermes a chuté de moitié. On devine que ce qui reste pourrait encore être amputé d'autant.

Il est vrai que le fonctionnement de l'UPA pourrait être amélioré. Il faut avoir assisté à une assemblée annuelle de l'organisme, pour se rendre compte que la consultation démocratique a ses limites. Plus endormant qu'un somnifère!

La transformation de l'agriculture n'est pas terminée au Québec. Ceux qui choisissent d'aller de l'avant et de prendre le train du progrès, trouveront toujours dans l'Union des producteurs agricoles un lieu de rencontre, d'encouragement et de soutien. L'association prendra davantage la forme d'un cercle d'hommes et de femmes d'affaires.

Pendant ce temps, ceux qui préfèrent voir dans l'agriculture une activité traditionnelle et marginale, et c'est un choix qui se défend, pourront toujours expliquer leur absence aux réunions, en affirmant que, de toute façon, les décisions sont prises à Longueuil, siège social de l'UPA. Ne dit-on pas que les absents ont toujours tort?



Rencontre pour le moins impressionnante, Eliane Legault-Roy, de l'école Le Boisjoli, à Rock Forest, a passé près d'une heure avec le député de Sherbrooke à Ottawa et chef du parti conservateur, Jean Charest.

TRIBUNE LIBRE

L'air vicié des corridors du CUSE-Fleurimont

Par le biais de ce mot (pour la majorité silencieuse), je viens exprimer le désarroi que j'ai face à la cigarette dans le Centre de santé de l'Estrie (site Fleurimont). Quoi penser? C'est inacceptable de vivre dans un air malsain comme celui du Centre de santé de l'Estrie, site Fleurimont. Pourquoi? Voilà quelques exemples frappants.

Nous passons dans la cafétéria, vous avez fumé, sans le vouloir, au moins une à deux cigarettes, et on appelle cela un Centre de santé. Vous allez sur les unités de soins, dans le petit salon, vous êtes littéralement «jambonné», et ce qui est plus désolant, c'est une minorité qui empoisonne les malades. On appelle cela un Centre de santé.

Je suis non-fumeuse, j'ai le droit d'être respectée dans mon environnement. Nous travaillons sept heures par jour, dans des conditions d'air à peu près inexistant. À quand la dernière fois, les filtres des bouches d'aération ont été changés? Après, on se demande pourquoi il y a tant de gens qui manquent pour cause de maladie. Je suis une personne qui fait de son mieux pour se garder en santé, je me nourris bien, je fais du sport, j'ai même arrêté de fumer, il y a de cela 15 ans. Je ne vis pas de frustration, au contraire, je vois à quel point, j'ai empoisonné les gens autour de moi, que j'ai brimé leur santé aux dépens de la cigarette.

Aujourd'hui je suis très consciente que le respect de la personne n'existe pas, elle doit

subir cette odeur et en plus la respirer à grand poumon. Comment voulez-vous que la direction fasse un pas en avant en arrêtant complètement la fumée de cigarette dans notre établissement, que l'on appelle un Centre de santé, quand les têtes qui dirigent fument. Ils ne sont pas capables de lever leur propre culotte. Quand allez-vous faire une loi? Vous qui aimez tant faire des lois. C'est le temps d'en faire une pour notre environnement dans le travail et nos malades qui essaient tant bien que mal de se sortir de la maladie. J'espère du fond du coeur que ce message sera lu et surtout que l'on agira positivement et très bientôt.

N. Dubreuil
Pour la majorité silencieuse

«Pas moyen de vous rejoindre»

Vous existez pour aider les chômeurs à se trouver de l'emploi mais encore faudrait-il que les chômeurs puissent vous rejoindre lorsqu'ils appellent. Nous ne faisons plus affaire qu'avec des messages téléphoniques qui nous font attendre sans fin, sans que personne nous réponde ou nous rappelle lorsque nous laissons le message. C'est intolérable comme situation.

Si vous appelez cela bien servir les chômeurs, votre clientèle, celle qui justifie vos postes et vos salaires, eh bien, moi j'appelle cela un formidable exemple d'inefficacité et de mépris.

Nous voulons obtenir de l'information sur des offres d'emploi annoncées dans La Tribune. Nous appelons aux numéros publiés; que des messages téléphoniques, des temps d'attente interminables. C'est inacceptable pour un organisme devant aider les chômeurs et les chercheurs d'emploi.

On se présente à vos bureaux pour rencontrer un agent tel que le stipule une annonce de poste qui nous intéresse. Eh bien, on doit se taper une attente qui n'en finit plus. Comme exemple d'efficacité et de service à la clientèle, j'ai déjà vu mieux. Et c'est vous qui nous demandez de nous bouger le derrière pour se trouver de l'emploi!

On veut rejoindre quelqu'un de la direction pour faire débloquer les choses. Pas moyen, vos numéros de téléphone n'apparaissent nulle part. Pourquoi vous cachez-vous, Messieurs Dames de la direction de l'assurance-chômage? Dois-je vous rappeler, moi simple chômeur, votre rôle et vos responsabilités à l'endroit des chercheurs/euses d'emplois que vous devez desservir et aider? Que comptez-vous faire, Messieurs Dames de la direction de l'assurance-chômage, pour remédier à la situation et améliorer le service à votre clientèle?

Je ne veux pas de réponse personnelle mais une réponse publique par la voix des médias.

Denis Trudeau
Sherbrooke

Ecole privée: fiction ou réalité?

Qui n'a jamais vu un film qu'on disait de science fiction dans lequel deux mondes différents vivaient en un même lieu où l'un ignorait l'existence de l'autre et vice versa?

Alors que les journaux nous parlent du trop grand nombre d'écoles au Québec et de fermeture à Sherbrooke même, eh bien croyez-le ou non, le conseil municipal d'une ville de banlieue, à sa réunion régulière, passe une résolution afin de changer le zonage dans un secteur pour permettre la construction d'une école privée.

Évidemment que les dépenses encourues pour ce changement de zonage sont aux frais de l'ensemble des contribuables payeurs de taxes.

Vous rendez-vous compte que ce qu'on appelait de la fiction, il n'y a pas si longtemps, c'est devenu la réalité à Ascot, parce que son premier magistrat et trois de ses conseillers ne sont pas conscients de ce qui se passe dans un monde qui n'est, de toute évidence, pas le leur.

Rodrigue Boulay

Féodalité, monarchie ou dictature à Ascot?

En mai 1995, il y eut à Ascot un référendum pour connaître la volonté des résidents tant urbains que ruraux.

Les résultats démontrent que les deux groupes ont une vision diamétralement opposée quant à l'avenir de leur municipalité.

Les urbains, pour leur part, ne veulent pas de changement, tandis que les ruraux, à plus de 80%, souhaitent un changement.

Ce changement, ils n'ont cessé de le demander depuis une dizaine d'années en réclamant l'autonomie du secteur rural par rapport au secteur urbain. Cette demande a été ignorée par le gouvernement Bourassa qui a bafoué leur droit, selon le protecteur du citoyen, en ne respectant pas sa loi.

Par la suite, ce même gouvernement a changé sa loi afin qu'une municipalité puisse annexer une partie de territoire d'une municipalité limitrophe s'il y a consentement des résidents du territoire concerné.

Et c'est ainsi qu'à regret, les ruraux, ne pouvant avoir leur municipalité autonome, ont consenti à briser les liens qui les unissaient et à laisser derrière eux les 200 ans d'histoire de leur canton en laissant, à ceux qui resteront, le soin d'en écrire la dernière page avant que ça ne tombe aux oubliettes.

Ce dur moment passé, une lueur d'espoir les envahit et ils deviennent tout heureux d'accepter que leur territoire soit annexé par morceau à différentes municipalités avec lesquelles ils avaient des affinités. Mais voilà que le conseil municipal d'Ascot s'oppose à une demande d'annexion, soit celle de la municipalité du Canton d'Hatley, prétextant qu'il a besoin de cette partie rurale pour son développement futur.

Sachant que le secteur urbain a une trentaine d'années d'existence, quoique le conseiller Labbé prétende qu'il en a 50, et qu'environ seulement le cinquième de son territoire est construit, et qu'au rythme actuel de son développement, on peut raisonnablement en déduire que les arrières arrières arrières petits-fils de nos élus ne verront probablement jamais cette exotique.

Considérant que l'argumentation pour le développement futur ne tient pas, on peut donc se demander par quel droit peuvent-ils s'investir du pouvoir de décider à la place des citoyens ruraux, qui eux, ont fait leur choix.

C'est aussi à se demander sous quel régime politique vit la population rurale d'Ascot?

Vit-elle encore au Moyen-Âge

dans le système fédéral qui impliquait une prédominance d'une classe de gens sur d'autres par des liens de dépendance? Les ruraux sont-ils dépendants des urbains?

Il y a la monarchie, un régime dans lequel l'autorité est exercée par un individu ou ses délégués. L'individu est, soit un roi, soit un empereur qui est le chef suprême et détenteur de l'ensemble des pouvoirs.

Il y a aussi la dictature dont le chef d'état gouverne arbitrairement et sans contrôle démocratique. Enfin, il reste la démocratie qui est un régime politique où la souveraineté est exercée par le peuple.

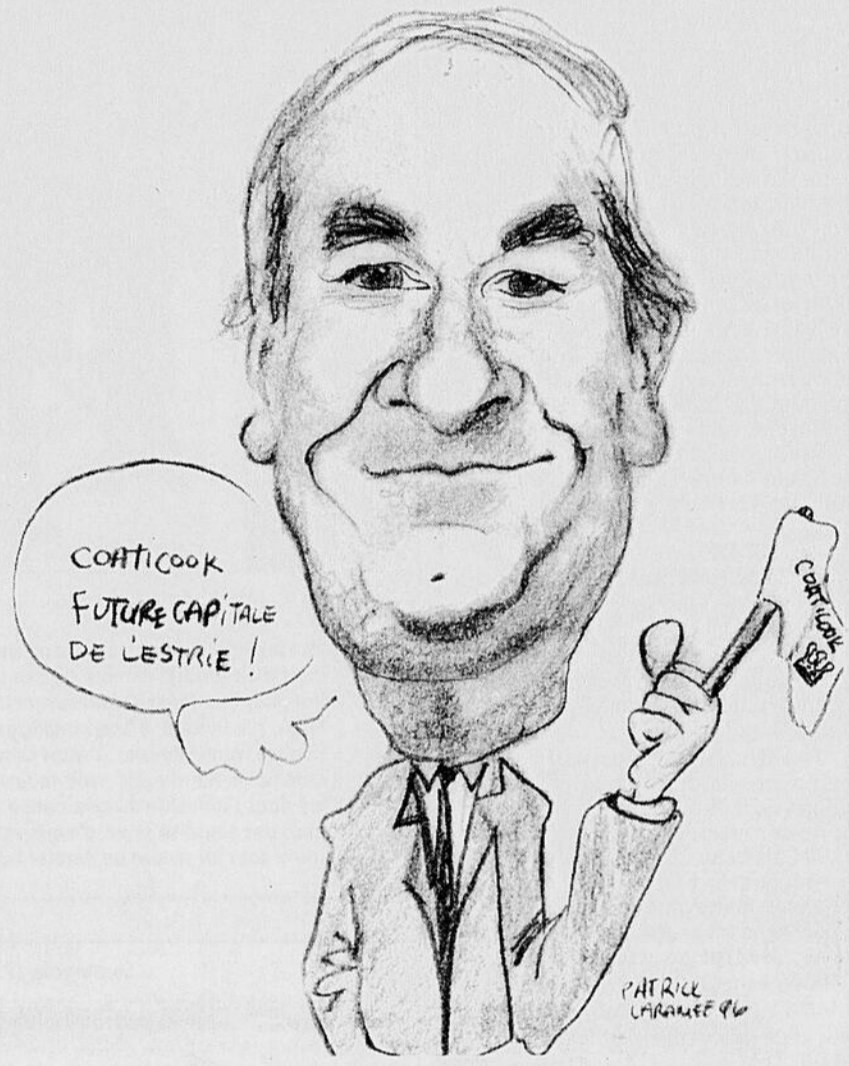
Il semble donc évident que la décision des élus municipaux d'Ascot ne tient compte ni du référendum de mai 95, ni de la requête en annexion signée par la très grande majorité des citoyens du secteur visé par le Canton d'Hatley.

Il faudrait donc en conclure ici, que le peuple rural d'Ascot n'est pas souverain, donc ne vit pas en démocratie.

Mais dans quel régime vit-il? Se pourrait-il que ce soit dans un amalgame des autres régimes, soit la féodalité, la monarchie et la dictature?

Rodrigue Boulay
Résident rural d'Ascot

ANDRÉ LANGEVIN, MAIRE DE COATICOOK



Une belle jeunesse

Si la critique du système d'enseignement d'aujourd'hui est facile et l'image des jeunes souvent noircie par un préjugé de paresse et de non-chalance, il faut aussi voir comme elle est belle cette jeunesse quand elle s'exprime sous ses meilleurs jours.

Vendredi, La Tribune recevait pour une deuxième année des «journalistes d'un jour». Venant de la dernière année du primaire, ces cinq jeunes filles doivent maintenant déjà choisir leur école secondaire.

Or, elles étaient merveilleuses du désir de bien faire, fortes de leur insatiable soif de connaître qui, quand, comment, où et pourquoi les acteurs de leur journée font la nouvelle.

Ces cinq jeunes filles ont été sélectionnées parce qu'elles avaient été les

meilleures d'une test de rédaction. Mais, il faut retenir de la quarantaine de jeunes ayant participé à cette étape finale après une sélection préliminaire dans les écoles, qu'elles et ils ont fait l'effort de s'y inscrire, eu la détermination de se présenter à l'examen un samedi matin et le courage de vouloir vivre une journée de travail impressionnante pour des jeunes de cet âge.

Merci Eliane, les deux Geneviève, Audrey et Mélissa, de nous avoir démontré la valeur des jeunes de votre âge en les représentant aussi bien, de nous avoir fait redécouvrir le visage d'une aussi belle jeunesse.

Jacques Pronovost



Les jeunes journalistes d'un jour qui participaient à cette promotion, vendredi dernier, ont beaucoup apprécié leur journée. Trois d'entre elles ont rencontré l'animatrice France Beaudoin, à Télé 7. De gauche à droite, aux côtés de France Beaudoin, on retrouve Audrey Bergeron, Geneviève Cloutier et Mélissa Hamel.

ADMINISTRATION	RESSOURCES HUMAINES	RÉDACTION	PUBLICITÉ	PRÉ-IMPRESSION & PRODUCTION	COMPTABILITÉ	TIRAGE						
Raymond Tardif Président et éditeur	Jean-Guy Farah Vice-président Finances et administration	Michel Poulin Directeur	Jacques Pronovost Rédacteur en chef	Stéphane Lavallée Directeur de l'information	François Fouquet Directeur	Alain LeClerc Jocelyn Godbout Adjoints au directeur	René Béliveau Directeur	André Roberge Contrôleur et adjoint au directeur	André Corriveau Contrôleur	Julienne Poulin Gérante du crédit	Pierre Dubois Directeur	André Custeau Adjoint au directeur

Le Stade Amédée-Roy est «l'endroit parfait» pour un festival rock - Mario Chevalier

Mario GOUPIL Sherbrooke

Pour offrir un festival de musique rock aux Sherbrookoïses cet été, il n'existe pas un meilleur site en ville que le Stade Amédée-Roy.

C'est l'avis de l'un des deux promoteurs de ce projet, Mario Chevalier, qui affirme que l'endroit offre tout ce qu'il faut.

«C'est l'endroit parfait pour tout, dit-il, notamment pour le contrôle des spectateurs et le stationnement. On peut très bien accueillir 10 000 personnes sur le terrain. L'endroit est aussi parfait pour le son. Sur place, il y a aussi bars, restauration et même des kiosques d'artisanat.»

La brasserie Molson sera le commanditaire majeur du premier Festival de musique rock de Sherbrooke. Des étudiants en marketing travaillent actuellement à donner une identité et un nom officiel à cet événement qui n'entrera pas en compétition avec les autres événements majeurs qui ont lieu à Sherbrooke et en région durant l'été.

«Nous avions d'abord pensé présenter le festival du 31 juillet au 4 août, mais comme l'Exposition reviendra cette année, nous avons décalé de quelques jours. À ces dates, qui selon Statistiques Canada sont les plus propices de l'été pour la belle température, nous n'entrerons en conflit avec aucun autre festival», assure Mario Chevalier, qui prierait tout de même pour qu'il fasse beau.

«S'il pleut pendant cinq jours, nous mangerons nos bas et les 25 000 \$ chacun que nous investissons dans cette aventure», dit-il.

La Commission sur l'emploi et les finances publiques lance ses travaux à l'UdeS

Les jeunes proposent des solutions

Gilles FISETTE Sherbrooke

Le compagnonnage assuré par un travailleur âgé à l'endroit d'un jeune pourrait être une façon de faciliter la transition sur le marché du travail entre les «babyboomers» et la génération montante, la génération X.

Telle est l'une des nombreuses suggestions entendues, hier matin, par les trois membres de la Commission sur l'emploi et les finances publiques. Cette commission mise sur pied par la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) lançait ses travaux, à Sherbrooke, sur le campus de l'université où elle a entendu huit mémoires, soit ceux de deux étudiants et de six associations d'étudiants de l'université membres de la Fédération étudiante universitaire de Sherbrooke (FEUS).

Démarche unique

Comme l'a rapporté l'une des trois commissaires, Christine Fréchette, coordonnatrice à la recherche et à l'information à la FEUQ, il s'agit d'une démarche unique, puisqu'elle permet à des jeunes



Coordonnatrice à la recherche à la FEUQ, Christine Fréchette fait partie des trois commissaires qui ont entendu les propositions des étudiants.



Membre de la commission, Étienne Vézina, a recueilli les propositions des étudiants sur l'emploi et les finances publiques.

de se prononcer sur l'emploi et les finances publiques selon une problématique propre aux jeunes. La commission a pour objectif de rassembler les positions des étudiants sur

ces sujets. Ces positions deviendront les bases du discours des deux grandes fédérations étudiantes, lesquelles représentent plus de 150 000 jeunes.

«Pour les jeunes, il importe de présenter des solutions à moyen et à long terme et non pas des actions qui ne durent que le temps des élections», a précisé Mme Fréchette qui, pour l'entrevue, était accompagnée d'un autre commissaire, Étienne Vézina, et par Gino Trifiro, permanent à la FEUQ.

Des mémoires entendus, hier, les commissaires ont retenu notamment une volonté d'obtenir l'équité fiscale, de manière à accroître la part des plus riches et des entreprises. La réforme fiscale doit également passer par la simplification, ajoutent-ils.

Les étudiants, a poursuivi Mme Fréchette, souhaitent également la décentralisation de l'État, au profit des régions.

Enfin, les étudiants sherbrookoïses ont plaidé en faveur du partage du travail. Pour cela, ils demandent

l'instauration de cadres favorables à l'intégration des jeunes au marché du travail.

D'ici le 23 février, la commission ira entendre les mémoires des étudiants de diverses régions du Québec, de Rimouski à l'Abitibi. Par la suite, les commissaires rédigeront un rapport de manière à permettre aux deux associations de défendre le point de vue des étudiants lors de la conférence socio-économique que le gouvernement du Québec veut tenir en mars.

Sur un bon pied

«Si on se fie à ce qui s'est dit à Sherbrooke, les travaux de la commission commencent sur un bon pied. Ça augure bien. Les étudiants ont des points de vue sur ces sujets et veulent être entendus.»

Il «fesse comme un engin à steam»

Richard Cyr envoyé à son procès pour coups et blessures

Sherbrooke

Richard Cyr fesse comme un engin à steam et il ne m'a pas manqué», a révélé hier M. André Dubé, devant le tribunal en faisant référence à un épisode survenu le 8 janvier, à Ascot.

Ses coups se sont traduits chez le témoin des arcades sourcilières fendues, une fracture du nez et une fêlure à la hanche, sans parler de douleurs à l'estomac.

M. Dubé a rapporté qu'il était en train de se bercer, lorsque Cyr est soudainement sauté sur lui et l'a frappé de belle manière.

Il pense que son logeur l'a alors confondu avec un autre individu qu'il devait aller battre, mais n'a pas trouvé.

La déposition de M. Dubé devant le juge Gerald Desmarais de la Cour du Québec, à Sherbrooke, a été suffisante pour envoyer Cyr, 28 ans, à son procès pour coups et blessures.

Contre interrogé par Me Jean-Marc Bénard, le témoin a soutenu qu'il était bien lucide au moment de cet incident, parce qu'il n'avait pris que six bières et n'était pas gelé non plus.

Il a mentionné que c'est la cinquième fois qu'il se faisait casser le nez et qu'une blessure encore apparente à l'audience résulte d'une chute sur la glace.

Le témoin a attribué à une autre cascade sur un perron, une blessure au dos.

Interrogé par le procureur André Campagna, il avait affirmé que quand l'inculpé avec lequel il n'avait jamais eu maille à partir auparavant tapait dessus, ça cognait. M. Dubé a ajouté que le prévenu s'était excusé par la suite.

Il a été traité à l'hôpital pour ses blessures et ne veut plus depuis revoir Cyr pour aucune considération.

MISE AU POINT

Dans la circulaire Sears en vigueur du 12 au 18 février 1996 et distribuée le 11 février 1996, veuillez noter qu'à la page 4, les chaussures pour hommes offertes à 25% de rabais ne sont pas des Arnold Palmer mais plutôt des Walk-A-Thon.

Nous présentons nos excuses à notre clientèle.

SEARS

FUTONS

Un lit! Un divan ou une chaise!

Chaise longue

FUTONS à partir de 89\$

Les prix les plus bas garantis

AU SOLEIL LEVANT
840, rue King Ouest
Sherbrooke, Québec
Tél.: (819) 569-0873

CORRECTIONS

EATON

Dépliant postal Clinique, printemps 1996

En vigueur du 8 au 24 février 1996.

Dans la liste des produits offerts, on devrait lire:

16 Mascara imperméable doux - 15\$

33 Mousse hydro-démaquillante - 18\$

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient.



Téléphoto par Christian Landry

De la grande visite à Sherbrooke en ce début de semaine: M. Carlos E. Pardo, le président canadien des clubs Progrès, est venu rencontrer ses ouailles. On le voit en compagnie de Mme Lauraine Martel, présidente sortante du club Progrès de Sherbrooke, de Mme Carol Bureau, gouverneure de la zone Québec-Capitale nationale, de M. Guy Bureau, président du club Progrès d'Ottawa et de M. Jean Delisle, ex-gouverneur de zone et directeur du club sherbrookoïse.

De la grande visite à Sherbrooke

Des encouragements du président national pour le club Progrès

Sherbrooke (PSJ)

«Je suis venu apporter un message de motivation et inviter les membres à poursuivre leur travail de bénévolat qui est grandement apprécié car il contribue à améliorer le mieux-être de la communauté et à rendre également le Canada meilleur.»

M. Carlos E. Pardo, président canadien des clubs Progrès, a effectué une halte à Sherbrooke, hier. Il est le premier président national à effectuer une visite en Estrie depuis belle lurette.

Quelque 900 membres

Il tenait à rappeler à ses ouailles de Sherbrooke que même si on comptait quelque 900 membres répartis dans plusieurs clubs, dans trois grandes régions canadiennes, «que nous sommes tous une équipe, nous travaillons tous en équipe pour rendre la vie meilleure dans nos communautés respectives».

Quand M. Pardo parle, on doit l'écouter car comme exemple de travail d'équipe, il a une anecdote savoureuse à raconter. Il faut savoir qu'il souffre d'un grave problème de vision. Il a ce qu'on appelle une assez bonne vue périphérique, du moins suffisamment bonne pour pouvoir se déplacer mais pour ce qui lire, alors là, ça ne va pas.

Lui et un ami, qui souffre également d'un trouble important de la vue mais de façon périphérique alors que pour lire ça peu aller, jouent au hockey dans un club pour les non-voyants.

«Quand nous allons au restaurant, c'est moi qui guide mon ami à une table. Quand la serveuse qui a vu la scène s'approche de nous, elle tend toujours un seul menu et me le donne. Moi, je dois le

remettre à mon ami car c'est impossible pour moi de déchiffrer ce qu'il y a dessus. Cela donne lieu à des situations très cocasses mais cela illustre bien la complémentarité qui doit exister au sein d'une équipe.»

M. Pardo était accompagné, lors de sa visite, de Mme Carol Bureau, gouverneure de la zone Sherbrooke-Capitale nationale, de M. Guy Bureau, président du club Progrès d'Ottawa, de Mme Lauraine Martel, présidente sortante du club Progrès de Sherbrooke et de M. Jean Delisle, ex-gouverneur de zone et directeur au sein du club sherbrookoïse.

Rappelons que les clubs Progrès existent au Canada depuis 1992 et à Sherbrooke depuis 1956.

Tous s'accordent à dire que les années 70 ont vu culminer la popularité des clubs sociaux à caractère humanitaire. Ceux qui ont traversé les années difficiles ont démontré non seulement une force de caractère mais une organisation solide.

Le goût du bénévolat

On compte 12 membres dans le club Progrès de Sherbrooke, on ne détesterait pas en compter une vingtaine mais il faut avoir le goût du bénévolat et du travail d'équipe.

Le club Progrès de Sherbrooke a supporté financièrement Les Grands frères et Grandes sœurs de Sherbrooke durant une quinzaine d'années; il contribue financièrement à La Grande Table, au Réseau d'appui aux familles monoparentales, aux Cuisines Collectives et aux Papiers de l'espoir.

Une implication dans la Fête du lac des Nations, Le Grand Balayage et des séances de bingo au Le Baron sont ses principales sources de revenus.

UNE OFFRE BLINDÉE

299\$

par mois*



JETTA GL 1996 LOCATION 2 ANS

Être blindé contre les tracas, ça vous intéresse?
Le programme Protection blindée comprend :

- l'entretien gratuit (même les changements d'huile)**;
- une garantie pare-chocs à pare-chocs**;
- l'assistance routière 24 heures par jour**;
- la valeur de rachat garantie.

Ça vous laisse deux ans pour jouir pleinement et en toute sérénité du plaisir de conduire votre Jetta. Vous verrez, le temps passe vite, en si bonne compagnie.

Coussins gonflables côtés conducteur et passager • climatiseur • système d'alarme et verrouillage central • radio AM/FM cassette • rétroviseurs télécommandés • direction assistée • transmission manuelle 5 vitesses • moteur 2,0 litres, 115 ch.

* La mensualité ne s'applique qu'au modèle neuf Jetta GL 1996 à essence, groupe d'option Q41, pour une location de 24 mois. D'autres termes sont aussi offerts. Versement initial de 1 500 \$ ou échange équivalent ainsi qu'un dépôt de 350 \$ requis au moment de la transaction. Le transport est inclus. Préparation en sus. Limite de 40 000 kilomètres. Frais de 10¢ le kilomètre additionnel. Sous réserve de l'approbation de crédit VCI. L'offre est valide pour une période limitée. Frais d'immatriculation, assurance et taxes en sus.

** Entretien gratuit pendant 2 ans ou 40 000 km. Certaines restrictions s'appliquent. Voir les concessionnaires participants pour tous les détails. Le modèle offert peut différer du modèle présenté. L'offre ne s'applique qu'aux particuliers pour un véhicule à usage personnel et non commercial.



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

Volkswagen de l'Estrie

2959, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
569-9111

Imposition de droits d'entrée pour le parc du Mont-Orford

Benoit propose de faire une exception

Gilles DALLAIRE Magog

Le député libéral d'Orford, M. Robert Benoit, est peut-être plus nuancé mais pas plus favorable que Fernand Maignan à l'imposition d'un droit d'entrée au parc du Mont-Orford.

«Je sais bien que la tendance est à la mise à contribution des utilisateurs de richesses collectives telles que les parcs et je ne suis pas complètement opposé à l'extension de cette pratique. Je fais toutefois une notable exception pour le parc du Mont-Orford. Pas parce qu'il est dans Orford, mais parce que le ministère de l'Environnement et de la Faune y intervient d'une façon plus discrète que dans d'autres parcs étant donné que la plus grande partie de son territoire est sous bail et parce que les familles constituent le gros de sa clientèle.



Robert Benoit

«Je me demande comment des parents qui viendraient de Magog, de Sherbrooke ou de Montréal à l'automne pour faire voir à leurs trois enfants les changements de couleur des feuilles réagiraient si on leur demandait 10 \$ rien que pour les laisser entrer dans le parc. Ils feraient peut-être demi-tour ou ils seraient sûrement tentés de le faire et on ne les verrait pas de sitôt», explique-t-il.

«Pas plus de bon sens»

Il rappelle qu'un projet à peu près semblable a été mis de l'avant alors que le Parti libéral était au pouvoir par le ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, M. Gaston Blackburn, et qu'il a été envoyé aux oubliettes à la suite de son intervention. «Le règlement déposé le 24 janvier par le Parti québécois n'a pas plus de bon sens pour ce qui est du parc du Mont-Orford que celui dont j'ai obtenu le retrait», commente-t-il.

C'est aussi l'opinion de M. René Pomerleau, un des instigateurs de la création du Comité d'orientation du parc du Mont-Orford, un organisme mis sur pied pour s'assurer que le milieu aura son mot à dire dans toute décision pouvant influencer l'avenir du parc.

«Je ne sais pas quelle position le Comité d'orientation du parc du Mont-Orford prendra lors de la réunion, la première, que ses membres tiendront mardi prochain mais, personnellement, je crois que l'imposition d'un droit d'entrée dans un parc provincial dont le territoire est presque entièrement sous bail aurait un impact négatif sur sa fréquentation», commente-t-il.

FAITS DIVERS

Le voisin a alerté les pompiers

Canton de Weedon (PSJ) - «Je me suis levé vers une heure du matin pour mettre du bois dans le poêle et c'est là que j'ai vu que ça flambait chez le voisin. J'ai donné aussitôt l'alerte aux pompiers de Weedon.»

M. Gérard Laflamme, 2235 chemin Péloquin, dans le Canton de Weedon, a raconté en ces termes comment il a constaté qu'il y avait feu chez son voisin du 2236.

Le feu a complètement détruit la maison unifamiliale que louait depuis quatre ans environ M. Denis Fontaine, un spécialiste de la soudure à haute pression.

M. Fontaine habitait seul la maison. Comme son métier l'amène à partir sur différents chantiers pour des périodes plus ou moins prolongées, M. Fontaine était absent quand l'incendie a éclaté.

Il est possible qu'il ne sache pas encore ce qui s'est passé à son domicile.

On a avancé comme premier estimé des pertes un montant d'environ 35 000 \$.

Les pompiers qui avaient été alertés par M. Laflamme ont à leur tour informé les agents de la SQ de Weedon de l'incendie du chemin Péloquin.

La voûte n'a pas cédé

Danville - Des voleurs ont frappé un noeud en tentant de forcer la voûte du bureau de postes de Danville, rue Daniel-Johnson.

C'est ce que l'on a constaté, hier matin, lors de l'ouverture du local.

Les papiers de valeur sont toujours enfermés dans la voûte. Les suspects se sont alors tournés vers le courrier; des lettres ont été ouvertes mais il était difficile de savoir si ce geste, aussi illégal que l'introduction avec effraction, avait entraîné des pertes.

Le dernier client, un cagoulard

Scotstown - Le dernier client à passer à l'hôtel de Scotstown, 35 rue Victoria Ouest, dans la nuit de dimanche à hier, a été un cagoulard armé d'un couteau.

Il a exigé de la serveuse le contenu de la caisse et une cartouche de cigarettes. Puis il a quitté les lieux sans que l'on puisse voir quel moyen de transport il avait utilisé.

Le montant du vol se chiffrait à quelques centaines de dollars. La Sûreté du Québec de Cookshire a été saisie de l'affaire.

Après le premier souffle, niet

Sherbrooke - Pour ses grands virages, sa lenteur, son penchant pour la bordure du trottoir, une automobiliste a été interceptée par les patrouilleurs de nuit, un peu avant minuit, dimanche, rues King Est, à Sherbrooke.

Quand le véhicule s'est immobilisé, il empiétait sur les deux voies de circulation.

Âgée de 32 ans, de Compton, la conductrice qui affichait tous les symptômes de l'état d'ivresse, a été arrêtée puis sommée de fournir deux échantillons d'haleine.

Après un premier échantillon révélateur de 200 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang, elle a refusé net de souffler une seconde fois.

Ce refus ne pourra lui éviter les ennuis judiciaires.

34 bouteilles saisies au centre-ville

Sherbrooke - La Sûreté du Québec a saisi 34 bouteilles de spiritueux dans un bar de la rue Wellington Sud, à Sherbrooke, en fin de semaine.

Sans pouvoir affirmer qu'il s'agissait là de produits de contrebande, on aurait constaté qu'il y avait eu transvasage des spiritueux dans les bouteilles saisies.

AVENTURE ELECTRONIQUE

MEILLEURS PRIX GARANTIS

29 MOIS PAIEMENTS ÉGAUX

Sur TOUT ACHAT de 499\$ et PLUS

Février... Mois de la télé!!!

SANYO TÉLÉCOULEUR/MONITEUR STÉRÉO 25 PO. 499 ⁰⁰ • Totalem. adapté au cinéma maison • Télécommande super universelle • Affichage au menu en français • Entrées A/V, sortie audio variable 1979 Par mois	HITACHI TUBE ULTRA NOIR 749 ⁰⁰ 27" STÉRÉO Ultra NOIR ^{3D} • Image en médaillon avec image figée • Menu trilingue • Télécommande universelle • Définition horizontale de 600 lignes 2970 Par mois
SONY MINI SYSTÈME HI-FI 499 ⁰⁰ 5CD • 20 x 2 Watts • Changeur CD 5 disques • Lecture aléatoire/programmée • Double cassette Dolby B avec duplication synchronisée 1979 Par mois RABAIS 100\$ Rég.: 599.00	Technics MINI-SYSTÈME 749 ⁰⁰ 3CD • 60 W par canal • Carrousel à 3 disques • Convertisseur n-a MASH à 1 bit • Double cassette à auto-inversion • Enceintes acoustiques 3 voies 2970 Par mois RABAIS 50\$ Rég.: 799.00
HITACHI 4 TÊTES HI-FI STÉRÉO 399 ⁰⁰ • Télécommande universelle lumineuse • Menu trilingue avec icônes • Tête auto-nettoyante • Affichage à gros caractères	SONY CAMÉSCOPE HANDYCAM ^{3D} avec VISEUR COULEUR 899 ⁰⁰ • Zoom variable 12x • Luminescence 0.8 lux • Bouton de contre-jour 3565 Par mois RABAIS 100\$ Rég.: 999.00

POUR LA SAINT-VALENTIN... DES AMOURS DE PETITS PRIX!

Panasonic RADIO AM/FM STÉRÉO PERSONNELLE 99 ⁹⁹ • Lecteur cassette • Auto-inversion • Conception SHOCKWAVE • Syntonisateur digital	RECOTON ÉCOUTEURS STÉRÉO SANS FIL 139 ⁹⁹ • Pile rechargeable intégrée • Fréquence radio (90MHz) • Fonctionne d'une pièce à l'autre • Jusqu'à 150 pieds	PHILIPS MACHINE À CAFÉ «ESPRESSO BAR» 179 ⁹⁹ • Système professionnel produisant jusqu'à 20 tasses • Facile à nettoyer • Accessoire produisant du lait en mousse parfait à tout coup!
--	---	--

Sherbrooke SUPERMAGASIN 3280 boul. Portland (819) 346-6633

BOUTIQUES: MAGOG Les Galeries Orford (819) 843-1700 • SHERBROOKE Corridor de l'Ésai (819) 820-1476 & (819) 820-1732 • DRUMMONDVILLE Promenades de Drummondville (819) 475-4345 • VICTORIAVILLE Corridor des Box-France (819) 752-9230

AUTODÉFENSE DAME

DENIÈRE CHANCE

500\$

par sem. abonn.

KIMONO GRATUIT JOUR-SOIR-PRIVÉ

A. COULOMBE, 7e DAN

437, rue Wellington Sud
564-2001
 Cours débutant bientôt

spécial St-Valentin

DU SAMEDI 10 FÉVRIER AU DIMANCHE 18 FÉVRIER

Coquille de fruits de mer
 Salade de coeurs de palmiers et coeurs d'artichauts
 Salada César et fondu parmesan ou potage du jour

Poitrine de poulet cordon bleu
 Brochette de filet mignon
 Duo entrecôte aux poivres et filet de sole grillé
 Brochette de filet mignon et coquille de fruits de mer

Aux tables
 Cafés flambés aux choix
 ou
 Desserts flambés aux choix (même dessert pour deux)

39,95\$ pour deux personnes
 ou 45,95\$ inclus apéritif

RESTAURANT LE ST-FRANÇOIS
 60, boul. st-françois nord, sherbrooke
 Réservations: (819)821-3228

Pour vous accueillir YVAN FABI anciennement du Pot de Vin et toute leur équipe
 Votre chef DANIEL LECLERC anciennement du Hovey Manor

Sunfire 4 portes 1996

259\$*/mois

Abonnez-vous au plaisir.

- Moteur 2,2 L de 120 chevaux
- Freins ABS aux quatre roues
- 2 sacs gonflables
- Système antivol PASSLock
- Verrouillage de sécurité pour enfants
- Boîte manuelle à 5 rapports

LA PASSION DE CONDUIRE

PONTIAC BUICK GMC

78539